

Édito

Comme chaque année, nous nous retrouvons cet automne après la tenue du Congrès international d'histoire militaire annuel. Comme chaque année, notre commission y a été présente en nombre et en qualité, et je tiens à remercier ceux qui se sont déplacés et ont consacré une partie de leur temps à cette manifestation, prouvant encore une fois, si cela était nécessaire, l'importance que nous accordons à cet événement et le poids que nous souhaitons y conserver dans l'intérêt de la recherche en histoire militaire. Le nombre de communications et la richesse des sujets abordés, qui ont transcendé le seul thème général, le nombre de participants aux sessions et ateliers, ainsi que la présence de jeunes doctorants (voir compte rendu, p. 2), montrent que l'histoire militaire demeure une discipline à part entière et qu'il est de promouvoir la recherche dans ce domaine.

■ Jean Avenel, président de la CFHM

VIE DE LA COMMISSION

La CFHM organise deux journées d'études :

- **Jeudi 14 janvier 2010** sur le thème « **L'armistice de 1940, faute ou nécessité ?** » en partenariat avec les éditions Economica, à l'École militaire.
 - **Mercredi 20 janvier 2010** sur le thème « **La loi Niel de 1868 : la France de Napoléon III face à l'hostilité du chancelier Bismarck** » en partenariat avec l'académie du Second Empire et le musée de l'Armée, à l'auditorium Austerlitz de l'Hôtel national des Invalides.
- De plus amples informations vous seront communiquées ultérieurement.

■
Merci de vous inscrire d'ores et déjà
auprès du secrétaire général de la CFHM :
secretaire-general@club-internet.fr
■

LES CONFÉRENCES DE LA CFHM

*Dentistes et héroïsme, le 17 octobre 2009, par Xavier Riaud**

Suer est né à Philadelphie, en 1917. Il y effectue ses études dentaires à la Temple University et obtient son DDS en 1938. Il y ouvre par la suite un cabinet dentaire⁽²⁾.

N'acceptant pas les exactions antisémites des Allemands, il s'engage dans l'armée de réserve en 1939. Le 1^{er} avril 1941, il rejoint le service dentaire de l'US Army⁽²⁾. Il suit une formation médicale de douze semaines à Carlisle, en Pennsylvanie. « *Alexander a reçu une formation physique identique à celle de tous les militaires, et s'est familiarisé aux modes d'exercice de dentiste militaire : au sein d'un hôpital de campagne, mais aussi de "Medic" dans une unité combattante en première ligne, fonction qui consiste à pratiquer tous les soins d'urgence vitale, la collecte des blessés et leur évacuation en dehors des combats*⁽²⁾. »

Après Pearl Harbour, Suer décide de suivre les cours de l'école de parachutisme de Fort Benning. Il obtient son brevet et intègre le 505th PIR. Le 20 avril 1943, ce régiment quitte Fort Bragg et rejoint Camp Edwards dans le Massachusetts. Il y reçoit un entraînement intensif avant son départ pour l'Europe. Pendant une semaine, il vaccine des soldats, réalise des examens dentaires et prépare ses paquetages⁽²⁾. Le 10 mai 1943, le régiment débarque en Afrique du Nord, à Casablanca. Le 9 juillet 1943, ils embarquent pour la Sicile⁽²⁾.

Au sol, le dentiste se multiplie pour sauver les blessés. « *Debout sur le pare-choc de sa Jeep, agitant un drapeau de la Croix-Rouge, Pete se déplaçait entre les lignes pour les récolter, tandis que les deux camps continuaient à se tirer*

dessus⁽²⁾. » Suer ne sera jamais blessé. Le 20 août, après la prise de Messine, le 505th PIR est ramené en Tunisie⁽¹⁾.

Lors du débarquement à Salerne, le régiment est parachuté près de Paestum le 14 septembre 1943. Le 1^{er} octobre, il attaque Naples et, le 18 novembre, le 505th PIR rejoint l'Irlande où les soldats passent Noël⁽²⁾.

Le 13 février 1944, les troupes partent pour l'Écosse. Là, elles apprennent leur départ le 5 juin au soir pour la France. Leur objectif est Sainte-Mère-Église. Sur place, Suer y organise un hôpital dans l'hospice du village. Il y donne des soins aux blessés de toutes nationalités⁽¹⁾.

« *Il a reçu la Silver Star Medal pour avoir soigné ses blessés sous les tirs allemands après le débarquement de Normandie*⁽²⁾. »

« *Sa témérité a donné des sueurs froides au personnel de santé. Le Dr Franco se rappelle : "Suer et moi nous prome-nions quand nous aperçûmes des soldats allemands. Pete, qui parlait allemand, cria qu'ils étaient encerclés par des Américains fortement armés. Ces hommes lâchèrent leurs armes et se couchèrent par terre. Ils étaient quinze, nous étions deux ! Pete s'en alla appeler de l'aide et je fus seul à les garder. J'étais terrifié à l'idée qu'ils puissent apercevoir mon brassard à croix rouge. Cela ne se produisit pas."*⁽¹⁾. »

Le 17 septembre 1944, le régiment est parachuté ►►►



Alexander «Pete» Suer
(1917-1945)

© M. de Traz

LES CONFÉRENCES DE LA CFHM (SUITE)

►►► sur la Hollande. Le poste de secours est installé à Groesbeek. Il est vite déplacé sur Nimègue. L'action de récupération des blessés de Suer est inépuisable, malgré les balles qui sifflent autour de lui. Le 12 novembre, des Canadiens remplacent le 505th PIR qui rejoint Suippes, près de Reims⁽²⁾.

À sa cinquième opération dans les Ardennes, le 23 décembre 1944, « *Suer apprend que deux blessés attendent des soins urgents près des lignes allemandes. Avec trois infirmiers, il se rend sur place et rampe vers les soldats. Des tirs de mortier touchent le dentiste aux jambes et lui broient les deux pieds. Il exige que les deux soldats blessés soient évacués avant lui. Puis, il est conduit vers le poste de secours où une perfusion de plasma lui est posée. La gravité de ses blessures est telle qu'Alexander est transféré à l'hôpital de Liège, puis vers Paris et de là, en avion, vers l'hôpital militaire Walter Reed près de Washington*⁽²⁾. »

Atteint de gangrène, il est amputé des deux jambes. À 28 ans, il décède d'une embolie pulmonaire des suites de l'opération⁽¹⁾.

* **Xavier Riaud** est docteur en chirurgie dentaire, docteur en épistémologie, histoire des sciences et des techniques, lauréat de l'Académie nationale de chirurgie dentaire, chercheur au Centre François-Viète d'histoire des sciences et des techniques (EA-1161).

Bibliographie

- (1) DE TREZ M., *Doc McIlvoy and his parachuting Medics*, D-Day Publishing, Wezembeek-Oppem, 2004.
- (2) MONIER T. et DE TREZ M., « Doc. Alexander "Pete" Suer : un dentiste au sein du 505th US PIR 1942-1945 », in *Actes de la SFHAD*, Reims, 2005, <http://www.bium.univ-paris5.fr> – pp. 1-10.

XXXV^E CONGRÈS INTERNATIONAL D'HISTOIRE MILITAIRE

à Porto (Portugal), du 30 août au 4 septembre 2009, par Jean Avenel

Le XXXV^e Congrès international d'histoire militaire s'est tenu à Porto, du 30 août au 4 septembre, dans les locaux luxueux et fonctionnels de l'ancienne douane. Il a bénéficié du soutien de la Ville et de l'Université de Porto ainsi que de la société de tourisme Abreu.



Sur le thème « **La guerre à l'époque napoléonienne : antécédents, campagnes militaires et impacts à long terme** », le programme scientifique a comporté 84 communications dont 29 en français. L'atelier pour étudiants a permis à six doctorants de présenter leurs travaux de recherche. Une table ronde – à laquelle a participé le professeur Jean-Nicolas Corvisier – avait été organisée sur le thème « **Le Portugal et les invasions françaises** ».

L'atelier consacré aux archives a réuni sept orateurs tandis que celui consacré à la revue des livres a duré toute une après-midi.

L'importance du programme et sa densité prouvent encore une fois le dynamisme de la Commission internationale d'histoire militaire et des commissions qui la composent. Le comité de Bibliographie a publié son tome 30 et un index des volumes parus depuis trente ans. Le tome 31 paraîtra l'an prochain, mais il sera fait appel à un éditeur néerlandais pour les publications futures.

Le comité des Archives a regroupé 19 participants et il y a eu quatre présentations (Italie, Canada, Grèce, Turquie). L'atelier a été consacré à la présentation des archives portugaises militaires ainsi qu'à celles de la marine brésilienne.

Le comité d'Éducation s'est réuni pour la première fois. Composé de huit pays, il a décidé d'organiser un cours d'été.

La délégation française a été, comme d'habitude, nom-

breuse et active. Elle a présenté quatre communications :

- « **Napoléon, premier empereur du Mexique ? La tentative de libération de l'Empereur à Sainte-Hélène** » (Jean Avenel) ;
- « **La petite guerre antique comme modèle de la résistance ibérique à Napoléon** » (Jean-Nicolas Corvisier) ;
- « **Napoléon et la Méditerranée, les innovations militaires et culturelles de l'expédition d'Égypte, les menaces de l'Empereur contre la piraterie barbaresque et les reconnaissances de l'Algérie et du Maroc** » (Maurice Faivre) ;
- « **Infrastructures et systèmes d'armes sous le Premier Empire : la structuration de l'espace européen, les nouveautés technologiques et la défense côtière** » (Jean-François Pernot).

Plusieurs sessions ont été présidées par nos membres et nous avons participé à l'atelier pour étudiants ainsi qu'à la table ronde.

Le Congrès a été l'occasion de visiter l'ancienne capitale du Portugal, Guimaraès, et le célèbre couvent de Santa Marinha – qui accueillait autrefois les pèlerins – devenu une *pousada* (auberge). Enfin, quatre membres de notre commission ont participé à la visite post-congrès de la vallée du Douro. Trois ont visité l'Alentejo, à l'est de Lisbonne.

Le prochain congrès se déroulera à Amsterdam, du 29 août au 3 septembre 2010, sur le thème suivant : « **Les guerres non conventionnelles, de 1800 à nos jours** ». Il comprendra également un atelier pour étudiants, et une table ronde sera consacrée à « **La révolution militaire sur mer au XVII^e siècle** ».

Les congrès suivants se tiendront à Rio de Janeiro (2011), Tunis (2012), Tokyo (2013) et Paris (2014). ■

Colloque international. «Les acteurs de la guerre»
Dijon, 12-13 mars 2009, par Stéphane Kotovtchikhine*



Au départ, le colloque se fondait sur le constat de la diversification des acteurs dans les relations internationales. Cette diversification ne porte pas seulement sur la multiplication des États souverains depuis la création de l'ONU, mais, plus récemment, sur la reconnaissance d'une nouvelle hétérogénéité des acteurs dans les rapports internationaux, ainsi que leur reconnaissance (dans de nombreux cas) en droit international en tant que sujets porteurs de droits et d'obligations. Aujourd'hui, l'État ne constitue plus le seul sujet, interlocuteur ou acteur, ni dans les relations internationales, ni dans le droit international.

Cette constatation générale vaut aussi spécifiquement dans le cadre de la guerre et du droit de la guerre. Sans doute, même à l'époque où l'État souverain jouissait d'un quasi-monopole dans le droit international et dans le *ius ad bellum* en particulier, c'est-à-dire au XIX^e siècle et au cours de la première moitié du XX^e siècle, la réalité de la guerre comportait sa part d'acteurs divers : francs-tireurs, partisans, résistants, groupes de libération, guérillas... Encore au temps de la Guerre Froide, les opérations militaires opposant les grands blocs se faisaient par des États ou des mouvements interposés. Ce qui a cependant caractérisé le développement du droit international, y compris le droit de la guerre, depuis quelques décennies, est l'effet de l'érosion relative de la souveraineté exclusive de l'État (que ce soit la souveraineté interne, notamment dans les pays ayant délégué ou transféré des pouvoirs [quasi] souverains à des entités infra-nationales, ou la souveraineté externe, comme dans le transfert [*de iure* ou *de facto*] à des entités supra-nationales), combinée avec l'émergence de nouveaux concurrents sur différents terrains d'action : multinationales et groupes privés, ONG, groupes idéologiques ou terroristes... – sans que ces derniers ne soient évidemment toujours reconnus en tant que tels dans les rapports internationaux.

Pour l'heure, cette constatation ne peut pas non plus être portée trop loin : si l'État a perdu une partie de sa position de référentiel unique dans le modèle des relations internationales et du droit international, son rôle est loin d'être effacé. Il s'agit toutefois de reconnaître que depuis un peu plus d'un quart de siècle, une transformation de l'État a été perçue plus clairement, à tel point que les théories du pouvoir politique et même le droit ont commencé à tenir compte de ce glissement dans les rapports de forces, tant à l'intérieur des ordres politiques que sur la scène internationale. À l'intérieur comme à l'extérieur, l'État se voit de plus en plus confronté à des acteurs représentant des groupes d'intérêt capables d'invoquer une légitimité que l'État n'est pas – ou plus – en mesure d'ignorer, ayant perdu l'exclusivité de sa vocation à représenter l'intérêt général.

La diversification des acteurs a inévitablement affecté la structure et le fonctionnement de la communauté internationale, celle-ci ne pouvant plus être assimilée à une « société des nations » représentée par des États. La com-

munauté internationale et hétérogène que celle qu'envisageaient les fondateurs de l'ONU après la Seconde Guerre mondiale. Les guerres menées depuis lors n'opposent plus uniquement, selon le modèle classique, des États souverains jouissant du même statut en droit. De plus, d'autres développements qui ont accompagné cette évolution ont eux aussi contribué à modifier tant les justifications que la poursuite de la guerre : on relèvera notamment de nouveaux types de coalitions et d'interventions collectives, le rôle accru des populations et de l'opinion publique. De même, le droit de la guerre s'est transformé en un droit des « conflits militaires », où l'accent est davantage d'assurer la « sécurité » et la protection d'intérêts « humanitaires ». La stratégie ne consiste plus tant à obtenir une victoire relative ou absolue sur l'adversaire, mais les objectifs s'inscrivent dans une politique à long terme visant à assurer le développement économique et social et la sécurité, et, à cet égard, le rôle de l'État demeure prépondérant.

Pour autant, les notions essentielles du droit international peuvent se révéler insuffisantes si elles ne tiennent pas compte de ces développements : ainsi, la notion d'agression semble encore souffrir des lacunes en partie dues à une transposition trop mécanique de la notion correspondante en droit interne au droit international : dans l'état actuel de la jurisprudence internationale, l'agression émanant d'un groupe (éventuellement soutenu par un État) ne semble pas encore relever de cette qualification. Sur le terrain également, les différents acteurs poursuivent des agendas différents, ce qui pose des difficultés nouvelles dans la conception de la stratégie et du commandement : à ces différents stades des opérations, il apparaît utile ou nécessaire d'envisager une planification commune avec autant d'acteurs que possible. Tant du point de vue diplomatique que militaire, on observe aussi que l'interaction de différents groupes dans la guerre asymétrique et l'implication des populations impose de plus en plus une politique envisagée sur la longue durée, où la sécurisation des secteurs essentiels de la société mais aussi la légitimation des opérations auprès des populations doivent être assurées. Ces objectifs requièrent une conception de la guerre où non seulement les opérations militaires, mais l'ensemble de l'administration *post-bellum* doit être envisagée dès les premiers stades de la planification. L'ordre *post-bellum* comporte, au-delà des considérations sécuritaires, un ensemble de politiques sociales, économiques, politiques et culturelles sans lesquelles le « droit de la paix » demeure illusoire. ■

* Stéphane Kotovtchikhine est maître de conférences en droit à l'université de Bourgogne, délégué régional Bourgogne – Franche-Comté et administrateur de la CFHM.

«Moral et opinions des combattants français de janvier 1915 à mars 1918 d'après les rapports du contrôle postal de la IV^e armée»

Thèse de doctorat (nouveau régime) soutenue le 11 mars 2009 par François Lagrange*

Ancien élève de l'École normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud, agrégé d'histoire, ancien chargé d'enseignement à l'université de Poitiers, François Lagrange travaille actuellement à la division de la Recherche historique et de l'Action pédagogique du musée de l'Armée.

La thèse de doctorat qu'il a soutenue le 11 mars «Moral et opinions des combattants français de janvier 1915 à mars 1918 d'après les rapports du contrôle postal de la IV^e armée» – un travail d'une ampleur considérable (1 500 pages) – a été dirigé par Georges-Henri Soutou, membre de l'Institut, professeur émérite à l'université de Paris IV-Sorbonne. Le jury, réuni dans le cadre solennel du Panthéon, était également composé de Jean-Jacques Becker, professeur émérite à l'université de Paris X-Nanterre, de Jacques Frémeaux, professeur à l'université de Paris IV-Sorbonne et du doyen Philippe Nivet, professeur à l'université de Picardie-Jules Verne. À l'issue de la soutenance, François Lagrange a été reçu avec la mention «Très honorable avec les félicitations du jury» (c'est-à-dire à l'unanimité du jury, selon les nouvelles règles).

La thèse de François Lagrange porte sur le moral, notion complexe, que l'on peut définir notamment comme une aptitude à endurer difficultés et dangers. Elle utilise les archives du contrôle postal, basées sur les lettres des combattants destinées à leurs proches. Cette source, employée par Jean-Noël Jeanneney (1964 et 1968), puis Patrick Facon pour l'armée d'Orient (1977-1978) et Annick Cochet (1986) pour l'année 1916, fait ici l'objet d'une exploitation approfondie pour mieux cerner les réactions des soldats français face à «la guerre qui dure». Les rapports sont à interpréter avec précaution. Les troupes savent que leurs lettres risquent d'être lues, elles ne veulent pas non plus inquiéter leurs correspondants ; elles ont pu pratiquer une certaine autocensure, pas au point toutefois de dissimuler leurs préoccupations majeures, et les comptes rendus font ressortir avec netteté les opinions majoritaires. L'échantillon retenu est celui de la IV^e armée, en Champagne, bien représentative de l'armée française dans son entier. La période d'étude couvre la guerre «immobile», du début de 1915 jusqu'au retour d'une relative mobilité du front fin mars 1918.

Pourquoi les combattants ont-ils tenu ? À cette question fondamentale, François Lagrange répond que

les soldats de la Grande Guerre restent des citoyens et que leur consentement (qui est l'état d'esprit du plus grand nombre) résulte de l'agrégation complexe de plusieurs facteurs, parmi lesquels la «foi» en la victoire (la défaite semble, littéralement, impensable) et un puissant réflexe défensif (l'invasion du pays prouve l'agression ennemie), mais aussi le sens du devoir et les liens avec l'arrière (le rôle des permissions est primordial). Ce consentement n'est ni automatique ni irrévocable. Pendant la crise d'indiscipline de 1917, si les soldats ne refusent pas en soi de se battre, ils ne veulent pas monter en ligne avant leur tour pour de décevants résultats. Leur désobéissance est une réaction, exaspérée mais lucide, aux échecs répétés de l'offensive à outrance. Son abandon, combinée à l'amélioration des repos et des permissions, conduit à une stabilisation durable du moral.

L'influence du moral des troupes sur la conduite politico-stratégique de la guerre est méthodiquement analysée et constitue l'un des apports les plus marquants de l'étude. Sur le plan militaire, on distingue clairement deux phases : de Joffre à Nivelle, le Haut-Commandement décide et le moral suit vaille que vaille. Après la crise du printemps 1917, le moral conditionne, pour une large part, la prudente stratégie de Pétain. Sur le plan politique, l'état d'esprit des combattants se révèle déterminant, particulièrement en 1917. La thèse renouvelle notre connaissance de l'accession au pouvoir de Clemenceau, en montrant comment Le Tigre joue habilement sur les écarts et les convergences d'opinions entre les hommes du front, les populations de l'arrière et les forces parlementaires.

Grâce aux recherches de François Lagrange, nous en savons beaucoup plus sur ce que pensaient les Poilus pendant les trois longues années de guerre de positions. En définitive, malgré les difficultés, les troupes françaises ont conservé un moral suffisamment solide pour aborder la cruciale année 1918 avec résolution.

Dans le souci de favoriser une meilleure compréhension de la Grande Guerre par le public, tant universitaire qu'«amateur», une publication des principaux acquis de cette thèse – qualifiée de «monument» par Jean-Jacques Becker – a été vivement souhaitée par tous les membres du jury.

■ **Boris Bouget**, division de la Recherche historique et de l'Action pédagogique du musée de l'Armée.

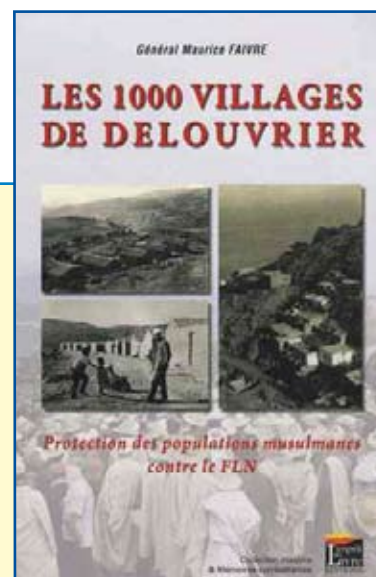


Le jury, en présence du nouveau docteur, sous les colonnes du Panthéon. De gauche à droite : au 1^{er} plan, Georges-Henri Soutou, Jean-Jacques Becker, Jacques Frémeaux ; au 2^e plan, Philippe Nivet, François Lagrange.

Général Maurice Faivre

Les 1000 Villages de Delouvrier. Protection des populations musulmanes contre le FLN.

L'Esprit du Livre, coll. « Histoire et Mémoires combattantes », 2009, 210 p. 19 €.



Le général Faivre s'attache ici à la présentation d'un fait historique très précis, le regroupement de la population algérienne non urbaine dans des villages protégés afin « d'ôter à la rébellion le soutien de la population ».

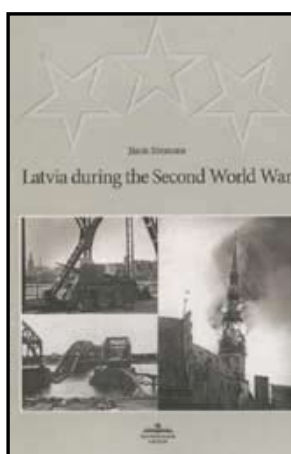
L'origine de ces regroupements est mal connue ; elle remonterait, selon le général Parlange, à 1955, mais d'autres sources la datent de 1957. Néanmoins, c'est le 16 mai 1959 que le délégué général du gouvernement, Paul Delouvrier, annonça la « politique des mille villages ». Après en avoir exposé l'origine et présenté les premières directives, le général Faivre rappelle de façon objective, et en utilisant les témoignages d'un grand nombre d'acteurs, les côtés positifs et négatifs de cette politique.

Tout en laissant au lecteur le plaisir de découvrir l'argumentation et de se construire sa propre opinion, je voudrais insister sur un aspect de ce passionnant ouvrage - particulièrement d'actualité -, à savoir la mise en place d'une stratégie de pacification dans un pays en proie à la guerre asymétrique. Dès 1956, le général Beaufre préconisa une action de pacification destinée à réaliser le plein emploi, à améliorer l'habitat, à organiser les élections des responsables et à créer des harkas d'autodéfense. Dans d'autres écrits, le colonel Hogard ou le capitaine Souyris, par exemple, montrent l'importance du regroupement pour la reconquête de la population. Ainsi, au Cambodge, la méthode utilisée reposait sur trois principes : les habitants peuvent continuer à cultiver leurs terres, les nouveaux villages disposent des conditions de salubrité et sont inclus dans le dispositif régional d'autodéfense. Plus tard, le colonel Trinquier, dans *La Guerre moderne* (1961) écrira : « Le contrôle des masses requiert le concours de tous les moyens. (...) La paix étant rétablie, une action sociale (...) aura une importance capitale pour ramener à nous des populations malheureuses et souvent désorientée. »

L'ouvrage du général Faivre nous rappelle - et je crois que c'est là un de ses principaux apports, en dehors de sa contribution à l'histoire de la guerre d'Algérie - que la victoire dans une guerre de faible intensité, au-delà de l'action militaire, passe par le renforcement de la confiance à travers l'aide sociale et psychologique que l'on apporte aux populations locales éprouvées.

■ Jean Avenel

La résistance anticommuniste en Lettonie : 2 ouvrages du professeur Janis Straume*



À une époque où la Lettonie recherche son identité historique, le professeur Straume, membre de la Saeima lettone (Parlement), a publié deux ouvrages consacrés à l'histoire de son pays entre 1940 et 1950.

Le premier - *Latvia during the Second World War* - décrit la Lettonie sous les occupations soviétique (1940-1941 et 1944-1945) et allemande (1941-1944).

Plusieurs points, intéressants, peuvent donner lieu à des recherches :

1. l'interprétation de l'invasion soviétique de la Finlande, comme une opération d'entraînement de l'Armée

rouge à l'invasion de l'Alaska ;

2. la résistance lettone face à l'occupation soviétique à la suite du pacte Molotov-Ribbentrop (automne 1940-juin 1941). Organisée par l'association des officiers, la répression de cette résistance entraîna la mort ou la déportation de plus de 23 000 personnes ;

3. l'existence de deux corps d'armée lettons. Une division (10 000 hommes environ) se battit aux côtés de l'Armée rouge dès l'été 1941 et prit part à la reconquête du pays en 1944. Côté allemand, une légion de volontaires SS lettons vit le jour début 1943 : commandée par le général Silgailis, elle était subordonnée à Himmler et portait l'uniforme allemand avec un insigne « Latvijs ». Environ 32 000 hommes passèrent par ses rangs, fréquemment enrôlés de force. À partir de début 1945, 2 500 d'entre eux désertèrent et se transformèrent en résistants contre les Soviétiques. Le groupe Kurelis, du nom de son général, se tourna d'abord contre les Alle-

PUBLICATIONS (SUITE)

mands (hiver 1944) avant de fuir dans les forêts pour s'opposer à l'Armée rouge pendant plusieurs années ;

4. L'extradition par la Suède, en janvier 1946, de 146 soldats des pays baltes réfugiés dans ce pays. La plupart d'entre eux furent déportés en Sibérie.

Le second – *The forgotten War, Latvian resistance during the russian and german occupation* –, consacré à la résistance face aux occupations allemande et soviétique, met l'accent sur la résistance aux troupes soviétiques durant « l'année terrible » (été 1940-été 1941). Accueillis avec enthousiasme, les Allemands furent pourtant vite honnis à cause de leur comportement. Dès novembre 1941, un mouvement de résistance s'organisa, maintint des contacts avec le Royaume-Uni et les États-Unis par l'intermédiaire de la Suède. Le bataillon Rubenis infligea des pertes à l'armée allemande, mais refusa toute alliance avec d'autres mouvements soutenus par l'URSS (La Flèche rouge).

La résistance à l'occupation soviétique reprit dès début 1945. Les partisans (quelque 5 500), disséminés dans les forêts, étaient souvent d'anciens membres de la légion de volontaires. L'armée allemande leur avait fourni équipement et formation, même s'ils ne partageaient pas ses objectifs. Cependant, ils étaient divisés et on compte plus d'une dizaine d'organisations qui ne parvinrent jamais à former un gouvernement unifié. Ils remportèrent certes quelques succès ponctuels entre 1945 et 1947, mais furent infiltrés. Dès 1949, ils n'avaient plus d'armes. La répression fut terrible : plus de 45 000 personnes déportées entre 1945 et 1949, 12 000 entre 1944 et 1952. Le dernier groupe de résistants déposa les armes le 31 décembre 1959.

■ Jean Avenel

* Ouvrages édités à Riga, Nacionalais apgads, 2007.

LES SAINTS MILITAIRES

Saint Jean de Capistran, patron des aumôniers militaires.

Saint Jean de Capistran (1386-1456) naquit dans le Royaume de Naples, d'un père français qui avait accompagné Louis d'Anjou dans la conquête du royaume de Naples. Jean fit des études de droit, devint un juriste avisé et accéda à de hautes responsabilités administratives (gouverneur de Pérouse vers 1412) dans lesquelles il manifesta son intégrité, sa justice et son attention toute évangélique aux pauvres.

Après les épreuves de la guerre où il fut fait prisonnier, il vendit tous ses biens et entra dans l'ordre franciscain. Il devint un grand théologien, un homme de prière et un prédicateur renommé : à ce titre, il parcourut toutes les provinces d'Italie et la plupart des régions de l'Europe centrale, accompagné par tout un groupe de ses frères franciscains. Sa prédication visait notamment à réconcilier les peuples d'Europe centrale, bouleversés et divisés par le grand schisme. C'est ainsi qu'on lui donna le titre d'« Apôtre de l'Europe unie ».

Il fut aussi le conseiller de plusieurs papes, qui lui confièrent des missions importantes, entre autres pour faire face aux erreurs du groupe des Fraticelles et pour réformer l'ordre des franciscains.

À la fin de sa vie, il intervint en faveur de la croisade contre les Turcs qui menaçaient la Hongrie après avoir pris Constantinople (1453). La victoire décisive de Belgrade (14 juillet 1458) est attribuée pour une bonne part à Jean de Capistran, qui sut ranimer le courage et l'espérance des chevaliers et de leur chef Hunyade en s'appuyant notamment sur une ardente dévotion à la Sainte Croix et au nom de Jésus. Pour commémorer cette victoire, le pape Calixte III institua la fête de la Transfiguration.

Le rôle de Jean de Capistran au service de la réconciliation des peuples d'Europe autant que sa prédication pour conseiller les chefs militaires et ranimer l'espérance des chevaliers lui ont valu d'être choisi comme saint patron des aumôniers militaires. La célébration de ce saint patron reste malheureusement trop discrète. Les aumôniers étant, à cette époque de l'année, davantage préoccupés par la préparation des fêtes d'armes, nombreuses tout au long de l'automne.



Ces pages sont extraites du *Livre de l'aumônier catholique* (tome III, Connaissance des armées, armes et services – Saints patrons). Ce livre est dû à une initiative de l'aumônier André Glantenet et a été approuvé par le conseil presbytéral du Diocèse aux Armées françaises en 1998.

NOUVELLES EXTÉRIEURES

La Commission italienne d'histoire militaire, présidée par le colonel Paesano, a organisé les 5 et 6 novembre, sous les auspices du ministère de la Défense et en présence du ministre italien de la Défense et de l'ambassadeur de France en Italie, à Rome, un congrès pour commémorer le 150^e anniversaire de la seconde guerre d'indépendance durant laquelle le rôle de la France fut essentiel.

Une quinzaine de communications, parmi lesquelles une communication autrichienne et une communication française du président de la CFHM, ont permis de replacer la guerre et l'intervention française dans le contexte international, d'en présenter les aspects et les conséquences du

point de vue tant militaire que politique et économique.

La première demi-journée a permis aux orateurs de rappeler l'«**Environnement du conflit**», tandis que la deuxième a donné l'occasion de présenter les forces en présence ainsi que l'effort logistique des participants au conflit. Enfin, la troisième demi-journée a été consacrée à l'étude de sujets précis comme l'importance du port de Gênes durant la guerre et la bataille de San Martin.

Ce colloque, très intéressant et très bien organisé, donnera lieu prochainement à la publications d'Actes que nous ne manquerons pas de vous présenter.

■ J. A.

NOTES DE LECTURE

Paul VILLATOUX, *La Guerre psychologique des origines à nos jours*. Préface de François Chauvancy. Esprit du Livre, 2008. 396 p., 45 €.

Cet album, remarquablement illustré et fondé sur de riches archives, nous invite à survoler l'histoire chronologique de cette guerre, depuis les trompettes de Jéricho, le cheval de Troie et les leçons de Sun Zé, jusqu'aux *psychological operations* de l'armée américaine en Afghanistan. Contraindre un adversaire à «*capituler sans combattre*» ou «*contrecarrer son influence*», tels sont les buts de cette forme de guerre dont les principes ont été conceptualisés au siècle dernier par le général Fuller, Raymond Poincaré, le colonel Donovan et l'amiral Zacharias, et mis «en pratique» par Hitler et Goebbels.

Avec la Révolution française, la guerre devient, selon l'expression de Robespierre, le «*choc de deux prosélytismes*». La propagande moderne fait son apparition, et Gustave Le Bon analyse le rôle des meneurs et des foules.

Bourrage de crâne et censure tatillonne sont en 1914 les moyens utilisés pour légitimer la lutte contre la barbarie : 26 millions de tracts sont largués par avion. La propagande allemande incite les Irlandais au séparatisme et s'efforce de diffuser le panislamisme dans les colonies.

Lors du second conflit mondial, le Reich totalitaire conditionne les masses et travaille à la défaite morale de l'ennemi, grâce à la radio, à la cinquième colonne et aux *Sonderkommandos* de l'Abwehr. La réplique occidentale est plus tardive; les billets de reddition du *political warfare* obtiennent des résultats tactiques en Tunisie; les dissidences de Vlassov et de von Paulus sont d'autres effets de cette guerre des esprits à laquelle résistent aussi bien les soldats japonais que la population allemande. La détente religieuse consentie en Russie se conjugue au patriotisme et à la personnalisation du régime stalinien.

La guerre froide devient guerre idéologique. *Containment* et plan Marshal s'opposent au plan Jdanov et à l'appel de Stockholm. La *Voice of America* est diffusée par Radio Free Europe et les prisonniers coréens sont rééduqués. En Indochine, Lacheroy découvre les «*hiérarchies parallèles de la guerre révolutionnaire*», qui est reconnue par la IV^e République mais rejetée par la V^e. La guerre psychologique échoue en Hongrie, à Suez et dans la Baie des cochons; elle est détrônée

par la dissuasion nucléaire.

Du Vietnam à l'Afghanistan, on assiste à une médiatisation de masse et à la «*guerre de l'information*», qui dispose désormais des gadgets du portable, du réseau Internet, des SMS et des images virtuelles. La «*guerre des ondes*» produit un «*impact émotionnel*» qui peut retourner l'opinion, comme lors de l'offensive du Têt en 1968. Les Américains, imités par les Allemands, développent des campagnes d'information ciblées. Les démocraties remettent en cause la propagande, mais l'attentat du 11 septembre 2001 relance les opérations psychologiques, qui, en France sont appelées «*opérations militaires d'influence*» (OMI).

Les six chapitres chronologiques sont illustrés par des cas concrets qui ne manquent pas d'intérêt : Pascal Le Pautremat montre comment les «*esprits de la prairie*» inspirent la résistance des Indiens américains; Marie-Catherine Villatoux relate l'exploit d'Anselme Marchal, qui, en juin 1916, largue 5000 tracts sur Berlin; Michel David analyse le combat idéologique du Vietminh, qui persuade le peuple de sa misère, suscite la cause nationaliste sans faire référence au communisme et s'adapte avec habileté à tous les milieux militaires et civils.

Le travail monumental de Paul Villatoux passionnera sans nul doute de nombreux lecteurs, tout en ouvrant la voie à des discussions sur tel ou tel aspect de la théorie et de la pratique de la guerre psychologique.

■ Maurice Faivre

Nicolas TACHON, *Enfants de troupe dans les régiments, 1788-1888*, L'Esprit du Livre (éd.), coll. «*Histoire & Mémoires combattantes*», 2005, 293 p., 24 €.

Cette étude est consacrée au système des enfants de troupe et à son évolution. L'objectif initial était de permettre à des enfants de militaires aux ressources très limitées de survivre, d'abord dans le milieu de leur père, de se développer ensuite dans des conditions acceptables pour l'époque afin de devenir des soldats de qualité.

L'auteur décrit comment les dirigeants des armées, qui se soucient de leurs troupes en ne comptant que sur eux-mêmes, organisent l'accueil et la vie d'un certain nombre d'enfants dans chaque régiment – de Louis XVI à la III^e République. L'accent est mis sur l'organisation administrative, la vie quotidienne étant en général différente des caricatures répandues.

Des écoles d'enfants de troupe sont créées à partir de 1880 pour regrouper tous ces jeunes dans des conditions améliorées, avec, en fond de tableau, les luttes anticléricales menées dès cette époque. On lit facilement ce véritable ouvrage d'étude historique exhaustif et ses annexes intéressantes.

Le sujet est fort bien traité et instruira tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des armées et aux efforts d'amélioration sociale depuis deux siècles. ■ **Alain Roux**

Maréchal Alphonse JUIN, *Trois siècles d'obéissance militaire, 1650-1963*, Plon 1964 – Esprit du Livre 2009. Préface du général Irastorza, Cemat. 125 p.

La thèse du maréchal Juin, aujourd'hui rééditée, est un document pour les historiens. Elle affirme que la fidélité de l'armée, imposée par le Roi-Soleil, a été une construction progressive à travers les régimes successifs, et a résisté aux tentatives de dissidence. Sans prendre parti sur la légitimité des gouvernements, Alphonse Juin distingue l'obéissance du loyalisme, et constate que l'armée a obéi sous la Révolution, en 1830, 1870 et 1941 en Syrie.

Le maréchal n'ignore rien de l'histoire militaire passée; faisant l'éloge de Villard, du maréchal de Saxe et de Guibert, il analyse le comportement de ceux qui, à un moment donné, ont fait défection (Condé, Turenne, Dumouriez, Ney, Marmont). Malgré le génie de Duplex et de Montcalm, les Indes et le Canada ont été perdus par manque de moyens militaires et indifférence de l'opinion. Il souligne le prestige de Bonaparte et admire sa passion pour la France. Au moment où Victor Hugo célèbre la conquête de l'Algérie, «*la mystique de camaraderie*» anime l'armée d'Afrique. Les leçons de *Servitude et grandeur militaire* restent donc actuelles et, au début du XX^e siècle, l'armée a été moins troublée par l'affaire Dreyfus que par le drame des «*inventaires*». Lyautey sauve le Maroc en 1914. «*Humainement reprises en main*» en 1917 par le général Pétain, «*les unités retrouvent le secret de la vaillance militaire*».

Sur les événements qu'il a vécus, Juin porte des jugements percutants. Après une offensive, en Sarre, «*tardive et mal préparée*», l'absence de coordination entre les divisions britanniques et françaises conduit à l'échec de la contre-offensive de mai 1940. Bien que «*rejeté par un ancien ministre*», l'armistice était donc «*une nécessité*, mais Hitler a commis l'erreur de «*négliger l'Afrique*». En AFN, en effet, «*la mobilisation occulte*» de Weygand «*redonne une âme à l'armée française*», rééquipée grâce aux accords d'Anfa. Le maréchal déplore «*l'occasion manquée*» de 1947 en Indochine, faute de moyens et malgré la compétence des «*seigneurs de la guerre*». La capitulation de Suez est pour lui «*incompréhensible*».

En Algérie, «*les paroles à double sens*» entretiennent «*le malentendu de l'autodétermination*», présentée au général Challe comme un pari qu'il faut gagner. Le discours du 4 novembre 1960 «*provoque la stupeur*» et «*entraîne un*

conflit entre le devoir et l'honneur». Bien que l'armée ne s'y rallie pas, «*la folle équipée*» du putsch est suivie d'une campagne de délation et de répression qui atteint les subordonnés. En 1962, l'armée restait «*à l'écart de l'OAS*», mais était «*impuissante par les ordres qu'elle recevait. L'affaire d'Algérie s'achevait par un désastre sans précédent*». En 1964, le maréchal Juin attend l'amnistie et «*le retour à des formes de gouvernement moins exceptionnelles*».

Ces jugements sévères sont sans doute de nature à faire réfléchir les stagiaires du Collège interarmées de Défense, appelés à en faire l'analyse. ■ **M. F.**

«*Les Maquis de l'ALN*», *Magazine Guerre d'Algérie*, n° 12.

1. Commentaires après lecture du dossier :

Ce dossier montre bien la montée en puissance de l'ALN jusqu'en 1958, où elle dispose d'environ 20000 combattants armés en Algérie, et non de 50000 comme l'affirment certains historiens. L'initiative de l'ALN, en 1956-1957, conduisit le commandement français à transférer en métropole les unités de tirailleurs jugées vulnérables. Les difficultés de la survie après le plan Challe sont bien mises en évidence. La conception stratégique attribuée aux responsables militaires reste une vue de l'esprit. La stratégie n'a pas été militaire, mais politique et diplomatique.

2. Observations de détail. P. 6 : L'estimation de la répression du 20 août 1955 est de 1270 tués pour le colonel Schoen; l'estimation de 12000 est celle du FLN, conforme à son habitude de décupler les pertes (un million et demi de martyrs pour 150000 tués). P. 11 : Les commandos noirs de Bollardière étaient des équipes de contact de la population (5 hommes) qui ne présentaient aucun danger pour l'ALN. P. 27 et 46 : Les pertes des deux camps, en 1961 et 1962, sont minimisées par rapport aux estimations de l'EMI. P. 34 : L'opération appelée à tort Oiseau bleu a été montée par la DST et non par l'armée, 300 armes ont été distribuées et non 1100. P. 37 : Le problème de l'approvisionnement en sang pour les blessés de l'ALN n'est pas abordé. Or, un article de Gregor Mathias montre bien la pratique criminelle des prélèvements opérés sur les prisonniers (légionnaires et pieds-noirs vidés de leur sang jusqu'à la mort) • P. 44 : La première opération du plan Challe se déroule en Oranie en février 1959, elle n'a pas de nom. L'opération Couronne est une partie de l'opération Courroie qui se déroule dans l'Algérois. • Le 6 juin, à Bône, c'est la wilaya 2 qui intervient et non la wilaya 3. • La reddition de prisonniers en 1958 est favorisée par les décisions de Salan de créer des centres militaires de détention (novembre 1957) et de ne pas poursuivre les PAM («pris les armes à la main») en justice (mars 1958), décisions conformes aux conventions de Genève et approuvées à ce titre par le CICR. • Si Salah, maquisard valeureux et pur, est aujourd'hui considéré comme un traître par les officiers de la wilaya 4.

■ **Maurice Faivre**